



Dans les mines de la Presta, en Suisse, on a extrait pendant plus de deux siècles de l'asphalte naturel qui a été exporté aux quatre coins du monde pour la construction de routes. Aujourd'hui, les mines ne sont plus exploitées mais elles peuvent être visitées.

Les mines d'asphalte du Val-de-Travers

C'est en 1711 que fut découvert dans le Val-de-Travers, dans le canton de Neuchâtel, en Suisse, une série de gisements d'asphalte naturel. Considéré d'abord pour ses vertus pharmaceutiques et extrait en petites quantités, cet asphalte donna ensuite lieu à une exploitation industrielle qui cessa à la fin du XX^e siècle, après que les mineurs eurent arraché environ deux millions de tonnes de minerai des flancs de la montagne.

On doit au médecin d'origine russe Eyrini d'Eyrinys, établi à Neuchâtel où il enseignait le grec, l'identification des premiers gisements d'asphalte. Après avoir étudié les propriétés de l'asphalte qu'il venait de découvrir, Eyrini céda ses droits sur cette mine à un Français nommé La Sablonière, qui obtint, en 1720, un arrêt du conseil d'État par lequel « *il était autorisé à introduire cette substance dans le royaume, pour l'employer à tels usages qu'il trouverait convenir* ».

Eyrini d'Eyrinys se fit connaître du monde scientifique de l'époque par sa Dissertation sur l'asphalte ou ciment naturel, avec la manière de l'employer, et les utilités de l'huile qu'on en tire (Paris, 1721).

Pour lui et ses contemporains, l'huile qu'on retire de l'asphalte « *est un baume merveilleux pour guérir les plaies récentes, tant des hommes que des animaux, l'encolure des chevaux, le claveau des moutons...* »

Labyrinthe de 100 km de galeries souterraines

La redécouverte des propriétés de l'asphalte naturel et de ses applications comme liant dans la construction routière devait donner un essor aux mines du Val-de-Travers. À partir du milieu du XIX^e siècle, les mines furent exploitées de manière industrielle. Après être passée en diverses mains, les mines devinrent en 1873 la propriété d'une compagnie anglaise, la Neuchâtel Asphalt Company Ltd.

Comme le sel, l'asphalte faisait alors l'objet d'un droit régalién de l'État qui prélevait une taxe sur chaque tonne en 1873. Vers 1960, la NACO Ltd. fut absorbée par la société anglaise Tarmac, un des plus puissants groupes routiers européens. On y creusa un labyrinthe de 100 km de galeries souterraines, sur plusieurs étages. Le minerai en était extrait à la pioche puis remonté à l'air libre dans des chariots tirés par des chevaux. Le dernier cheval a quitté la mine en 1975. Ensuite, des locomotives électriques ont été utilisées pour le transport jusqu'à la fermeture du site.

Aujourd'hui, un kilomètre de ce vaste réseau est accessible au public. Les visiteurs se voient offrir la possibilité de déguster une spécialité peu commune : le jambon cuit dans l'asphalte, à une température de 160 °C. Il représentait, à l'époque, un repas de fête pour les hommes qui travaillaient dans les entrailles de la terre. ■